



TOURNOI DOUBLETTE HANDICAP 29 et 30 novembre 2025 BOWLING DE CHALLANS Règlement



ORGANISATION :

Les samedi 29 et dimanche 30 novembre 2025, le **BOWLING CLUB DE CHALLANS** organise un tournoi doublette handicap pour 16 équipes. Aucun remplaçant n'est autorisé.

LIEU :

Ce tournoi aura lieu sur les pistes du bowling « **LE NAGADA** », 3 rue Marcel Pagnol, 85300 CHALLANS.

GENERALITES :

Ce tournoi pour 16 doublettes, homologué par la FFBSQ est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés, en règle avec la Fédération, et répondra aux dispositions du règlement sportif en vigueur. Tout litige sera tranché par l'arbitre du tournoi ou le directeur de la compétition (Daniel Madelaine). Les pistes seront attribuées par tirage au sort par le logiciel LeXer.

HANDICAP :

Pour chaque joueur, le handicap est calculé à 70% de la différence entre 220 et sa moyenne. C'est la valeur indiquée dans la colonne « Handicap » du dernier listing paru sur le site de la FFBSQ qui sera appliquée. Il est plafonné à 70 quilles par joueur.

DEROULEMENT :

Le samedi, chaque doublette effectuera quatre séries de deux lignes avec un décalage de 2 pistes vers la droite pour les pistes paires et vers la gauche pour les pistes impaires à l'issue de chaque série. Ainsi chaque équipe jouera une série sur chacune des paires de pistes du bowling.

A l'issue de ces 8 lignes le classement handicap par équipe sera établi. Les 8 premières équipes seront qualifiées pour la grande finale et les 8 suivantes pour la petite finale.

Les égalités seront départagées par la dernière ligne handicap jouée, au bénéfice du score le plus élevé. En cas de nouvelle égalité, on retiendra l'avant dernière ligne et ainsi de suite...

FINALES PETERSEN :

Les scores des éliminatoires ne seront pas conservés. Chaque finale sera composée de 8 équipes qui se rencontreront toutes sur 7 matches. Il sera attribué un bonus de 60 quilles de bonification par match gagné ou 30 quilles en cas d'égalité, 0 en cas de défaite. A l'issue des 7 matches, le score de chaque équipe sera composé du score des joueurs incluant leur handicap plus les bonus obtenus lors des matches. Le classement de la finale sera établi en fonction des scores des 8 équipes. En cas d'égalité, ce sont les règles indiquées ci-dessus qui seront appliquées.

INSCRIPTION :

L'ouverture des inscriptions est fixée au dimanche 3 août 2025 à 12H00.

Inscription uniquement via le formulaire dont l'adresse est indiquée ci-dessous. Il ne sera accessible qu'à partir de la date de l'ouverture des inscriptions. Elles seront enregistrées dans l'ordre chronologique de la soumission des formulaires.

Aucune demande d'inscription autre que via le formulaire ne sera prise en compte.

Le formulaire :

<https://bcc85.fr/tournois/2511-doublettes/inscription/>

Equipes inscrites et liste d'attente :

<https://bcc85.fr/tournois/2511-doublettes/doublettes-inscrites/>

ENGAGEMENT :

Le montant de l'engagement est de **86 €** par joueur (15 lignes pour tous).

Le paiement de l'inscription devra parvenir au club au plus tard le samedi 15 novembre. Les joueurs inscrits n'ayant pas envoyé leur paiement recevront un e-mail de rappel environ une semaine avant cette date. L'inscription de ceux n'ayant pas fait parvenir ce paiement à la date limite sera automatiquement annulée.

Deux modes de règlement sont possibles.

Règlement par chèque :

Un chèque de **172 €** pour l'équipe (ou deux chèques de **86 €**) à l'ordre du « **BOWLING CLUB DE CHALLANS** » devra être adressé à l'adresse suivante :

Patrick DUMOLEYN, 5 impasse des Frênes, 85800 Le Fenouiller.

Les chèques ne seront déposés qu'après le tournoi.

En cas de forfait d'une équipe, son chèque (ou ses chèques) sera encaissé, à moins qu'une équipe de remplacement puisse être trouvée avant le début de la compétition. Dans ce cas son chèque sera détruit. De même au cas où le tournoi ne pourrait pas avoir lieu.

Règlement par virement :

L'inscription peut également être réglée par virement au bénéfice du club :

IBAN : FR76 1380 7008 1432 4210 6062 950 - BIC : CCBPFRPPNAN

En cas de forfait d'une équipe, si une équipe de remplacement est trouvée avant le début de la compétition, le club remboursera les joueurs par virement également. De même au cas où le tournoi ne pourrait pas avoir lieu.

Pour toute demande d'information : contact@bcc85.fr ou Patrick DUMOLEYN : 06 60 42 48 01

LISTE D'ATTENTE :

Une fois le tournoi complet, de nouvelles équipes pourront s'inscrire en liste d'attente via le formulaire d'inscription indiqué ci-dessus. Comme indiqué, le club annulera la participation des joueurs n'ayant pas fait parvenir leur règlement à la date limite. Les places ainsi libérées seront attribuées aux équipes en liste d'attente par ordre d'inscription.

HORAIRES (boules d'essai) :

Qualifications – 4 x 2 lignes - poules de 8 équipes :

Poule A : samedi 29 novembre de 9H30 à 13H00

Reconditionnement.

Poule B : samedi 29 novembre de 14H00 à 17H30

Finales petersen le dimanche 30 novembre en fonction du classement du samedi :

9H30 : petite finale pour les équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place

Podium et remise des prix.

Reconditionnement

14H00 : grande finale pour les équipes classées de la 1^{ère} à la 8^{ème} place

Podium et remise des prix.

INDEMNITES PAR EQUIPE :

Petite finale – 1^{ère} : 120 € - 2^{ème} : 110 € - 3^{ème} : 100 € + médailles

Grande finale - 1^{ère} : 190 € - 2^{ème} : 170 € - 3^{ème} : 150 € + médailles

BILAN FINANCIER :

Recettes		Dépenses	
Engagements : 16 équipes x 172 €	2 752,00 €	Lignage : 480 x 3,60 €	1 728,00 €
Sponsor	8,00 €	Frais d'organisation	192,00 €
		Indemnités	840,00 €
Total	2 760,00 €	Total	2 760,00 €

HYPER U



Atout Cuisines
Créateur de cuisine



**BANQUE POPULAIRE
GRAND OUEST**

chailans **REDZONE**
COMPLEXE DE LOISIRS